

**Commune de  
LA MURAZ**



Chers parents,

**Dès à présent et avant le 21 juin 2019**, vous pouvez procéder à l'inscription de vos enfants aux services de cantine et de garderie. Plusieurs documents à remplir, à dater et à signer vous sont communiqués.

Merci de suivre les instructions ci-dessous :

**Vous inscrivez un enfant pour la première fois :**

- Veuillez prendre connaissance du règlement intérieur et des tarifs.
- Veuillez remplir, dater et signer les formulaires suivants :
  - Fiche de renseignements année 2019/2020.
  - Charte de bonne conduite.
  - Mandat de prélèvement SEPA.
- Veuillez fournir toutes les pièces justificatives demandées (page 3 de la fiche de renseignement).

**Vous renouvelez l'inscription d'un enfant utilisant déjà les services périscolaires en 2018/2019 :**

- Veuillez prendre connaissance du règlement intérieur et des tarifs.
- Veuillez remplir, dater et signer les formulaires :
  - Fiche de renseignement année 2019/2020 à corriger en rouge le cas échéant. A noter que le responsable légal 1 est prioritaire pour la réception des mails.
  - Charte de bonne conduite.
- Dans tous les cas, veuillez fournir les pièces suivantes :
  - Tout document justifiant de votre quotient familial : attestation de mai 2019 de la CAF, de la MSA ou avis d'imposition n-2 (avis 2017 sur les revenus 2016) + prestations familiales françaises ou suisses. **Si aucun document n'est fourni, le tarif maximal sera appliqué.**
  - Une attestation d'assurance responsabilité civile et garantie individuelle accident pour l'année scolaire 2019/2020 (une par enfant, indiquant bien qu'elle couvre les activités scolaires et périscolaires).
  - Une copie du Projet d'Accueil Individualisé (PAI), le cas échéant.
- **Si vous avez corrigé la fiche de renseignements préremplie, veuillez joindre tout justificatif correspondant à votre(vos) modification(s) :**
  - Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ET un nouveau mandat de prélèvement SEPA complété, daté et signé à télécharger sur le site Internet de la commune ou à retirer en mairie.
  - Attestation de votre numéro allocataire de la CAF ou identifiant de la MSA.
  - Voire livret de famille, carnet de vaccination.

**N.B. :** tous ces documents sont obligatoires et exclusivement réservés au service administratif (cantine et garderie) de la Mairie.

**Pour tout complément d'information contactez la mairie par téléphone au 04 50 94 51 86 ou par mail à l'adresse [secretariat@mairie-lamuraz.fr](mailto:secretariat@mairie-lamuraz.fr)**

Un mail vous sera envoyé dans le courant de l'été 2019 pour vous confirmer l'inscription et/ou la mise à jour de votre dossier. Sans réception de mail au 20 août, merci de contacter le secrétariat.

Le Maire, Nadine PERINET